

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 9 décembre 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 13

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 08

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n° 2021- 156

BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE
2021

DECISION MODIFICATIVE N°1

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite et affichée le 3
décembre 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte
de la mairie le :

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le jeudi
neuf décembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni
à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux
6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M.
Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint,
Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul
Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte,
M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar,
M. Zakaria Ali, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra
Abélard, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle,
Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda
Bréda, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye et Mme
Patricia Fimar.

Absents représentés : M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint (par
M. Didier Amachalla), Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe
(par Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe), Mme Claudette
Clain Maillot (par Mme Honorine Lavielle), M. Fayzal
Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe),
Mme Brigitte Laurestant (par Mme Jasmine Béton 3^{ème}
adjointe), M. Jean-Claude Adois (par M. Wilfrid Cerveaux
6^{ème} adjoint), Mme Véronique Bassonville (par Mme
Aurélie Testan), Mme Barbara Saminadin (par M. Henry
Hippolyte).

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Sophie Tsiavia à
17 h 16 (affaire n° 2021-154).

Départ(s) en cours de séance : Mmes Firose Gador et
Patricia Fimar à 18 h 01 (affaire n° 2021-157).

Absents : Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Sergio
Erapa, M. Bertrand Fruteau et Mme Valérie Auber.

.....
.....

Affaire n° 2021-156

**BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2021
DECISION MODIFICATIVE N°1**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes ;

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » réunie le 23 novembre 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance le 9 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : Mmes Firose Gador, Patricia Fimar et Annie Mourgaye),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal de la Ville pour l'exercice 2021 dont les les prévisions sont votées au niveau du chapitre ;

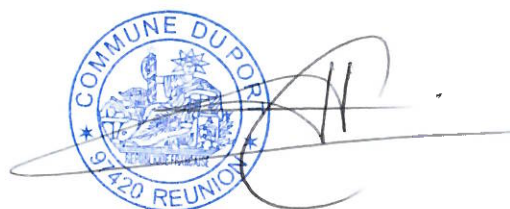
Article 2 : d'arrêter l'équilibre budgétaire de la décision modificative n° 1 à 2 000 000,00 € en section de fonctionnement et à 3 800 000,00 € en section d'investissement ;

Article 3 : d'arrêter l'équilibre budgétaire après la décision modificative n° 1 à 8 7120 000,00 € en section de fonctionnement et à 69 090 000,00 € en section d'investissement ;

Article 4 : d'approuver la subvention complémentaire en faveur du CCAS, pour un montant maximum de 400 000,00 € ;

Article 5 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU